

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

Délibération n°2024-11

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de membres présents : 24
Nombre de votants : 24

Date de convocation : 29 mars 2024
Secrétaire de séance : Romain COTTEY

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE		X		LAURENT AGNES			X
	AGATY GUILLAUME		X		BOUCHARD MARC	X		
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER			X
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID			X
	PALLOT JACQUES			X	CHANTEUX SOLVEIG			X
	PONCIN GEORGES	X			DANNACHER MICHELE		X	
	BIGOT AGNES	X			MARMIER NOELLE		X	
	SAJUAN CATHERINE	X			FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC		X	
	AUBLANC JEAN-CLAUDE		X Pouvoir à Mr Ferré		MARQUOIS MICHEL		X	
	BODILLARD MARIE-CLAUDE	X			DUBOST MICHEL	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE		X		JAMBON MICHEL	X		
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
	SAUVAGE CLAUDIE		X		ROZIER JOELLE			X
	CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL		X	
RABUEL CLAUDE		X		LAURENT MICHELE			X	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN		X		BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	LUX JEAN-MICHEL		X Pouvoir à CLEYET- MARREL CLAUDE		LUCENET THIERRY			X
	VIOT DOMINIQUE		X		RIBOLLET ROGER		X	
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE POUVOIR DE MR LUX ARRIVE A 9H	X			CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE	X			DOUCET-BON BRUNO		X	
	ROBERT MAGALI			X	PERRAUD CAMILLE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
LAIDET ANTHONY			X	BEAUDET NATHALIE			X	
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC			X	

OBJET : ATTRIBUTION DES MARCHES RENOVATION ENERGETIQUE BATIMENT SMIDOM

Mr Ferré, Président du Smidom rappelle la nécessité de procéder à la rénovation énergétique du bâtiment du siège du SMIDOM. Pour cela, une consultation en procédure adaptée pour la conclusion de plusieurs marchés publics de travaux a été lancée au mois de décembre 2023 pour une notification des contrats en avril 2024.

Rappel de la procédure :

Conformément aux articles R. 2123-1 et R. 2123-4 à 2123-7 du Code de la commande publique, ce marché public a fait l'objet d'une procédure adaptée ouverte.

Date de parution de l'avis de publication sur la Voix de l'Ain : le 24/11/2023

Date de mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics "La Voix de l'Ain" : le 24/11/2023

Date limite de réception des candidatures et des offres : le 19/01/2024

Les critères d'attribution sont les suivants :

- 1 - Valeur Prix : 60 points
- 2 - Valeur Technique : 40 points
 - ✓ Moyens humains et matériels affectés au chantier (10 points)
 - ✓ Qualité de la réalisation – description du mode opératoire par l'exécution des travaux (10 points)
 - ✓ Gestion des déchets et engagement de qualité (5 points)
 - ✓ Réactivité de l'entreprise (15 points)

Les plis suivants ont été reçus sur la plateforme de dématérialisation :

Lot n°1 : Démolition – gros œuvre
- MOREL BATIMENT

Lot n°2 : Menuiserie extérieure PVC
- MENUISERIE MONTBARBON
- SARL PASCAL LORON
- SARL MENUISERIE BEAL

Lot n°3 : Menuiserie intérieure
- MENUISERIE MONTBARBON
- SARL PASCAL LORON
- SARL MENUISERIE BEAL

Lot n°4 : Plâtrerie – isolation – faux plafond – peinture
- GENAUDY
- BONGLET

Lot n°5 : Sol souple
- PEROTTO
- MSB REVETEMENT

Lot n°6 : Carrelage – faïence

- CARRELAGES BERRY
- AMVR POUPON

Lot n°7 : Electricité – courants faibles -courants forts

Ce lot n'a pas reçu de candidature et a fait l'objet d'une décision d'infructuosité.

Lot n°8 : Chauffage – ventilation – plomberie – sanitaire

- CLERE
- RABY
- ALG2

Lot n°9 : Revêtement façade- ITE

- COULEUR FACADE
- GUELPA PERE ET FILS
- BONGLET

Lot n°10 : Elévateur PMR

- ARATAL

Suite à l'analyse des offres, un message d'invitation à négocier a été transmis sur la Plateforme de dématérialisation "la Voix de l'Ain" le 28/02/2024 pour les lots n°2 et 8.

Les offres négociées définitives devaient être remises avant le 05/03/2024 à 12h.

La commission MAPA s'est réunie le 08/03/2024 et a émis un avis positif sur l'analyse des candidatures et des offres élaborées par le bureau d'études ICT.

Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, ont été considérées comme économiquement plus avantageuses les offres suivantes :

- Lot n° 1 : Démolitions – Gros œuvre – MOREL BATIMENT à Cormoranche sur Saône (01) – Montant du marché : 23 583.68€ - Note globale de 97.5 points

- Lot n°2 : Menuiserie extérieure PVC –SARL PASCAL LORON à Saint Didier sur Chalaronne (01) – Montant du marché : 16 723.36€ - Note globale de 95.75 points

- Lot n°3 : Menuiserie intérieure – MENUISERIE MONTBARBON à Neuville les Dames (01) – Montant du marché : 21 678.74€ - Note globale de 97.5 points

- Lot n°4 : Plâtrerie – isolation- faux plafond – peinture – GENAUDY à Vonnas (01) – Montant du marché 26 017.28€ – Note globale de 100 points

- Lot n°5 : Sol souple –MSB REVETEMENT à Saint - Boil (71) – Montant du marché 4 993.11€ – Note globale de 87.5 points

- Lot n°6 : Carrelage – faïence – AMVR POUPON à Dommartin les Cuiseaux (71) – Montant du marché 1 437.83€ – Note globale de 91.25 points

- Lot n°8 : Chauffage - ventilation- plomberie – sanitaire –RABY à Fontaine sur Saône (69) – Montant du marché 72 143.49€ – Note globale de 98.19 points

- Lot n°9 : Revêtement façade ITE– GUELPA à Gleizé (69) – Montant du marché 28 008.78€ – Note globale de 93.75 points

- Lot n°10 : Elévateur PMR – ARATAL à Charnay les Macon (71) – Montant du marché 26 012.00 € – Note globale de 92.5 points

Pour information sur le lot n°7 déclaré infructueux :

- Lot n°7 : Électricité – courants faibles – courants forts – ARLEC à Saint André de Bagé (01) – Montant du marché 17 997.14 € – Note globale de 88 points

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'exposé de Monsieur Ferré,

Vu le Code de la commande publique et notamment son article L. 2123-1,

Vu la note de synthèse annexée et les documents qui y sont mentionnés,

Sur le rapport de Monsieur Cottey Romain, rapporteur,

Le Comité Syndical, **après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, 24 voix pour, 0 voix contre** :

- **AUTORISE** Monsieur le président à signer les marchés publics de travaux concernant la rénovation énergétique d'un bâtiment de bureaux du SMIDOM et tous les actes afférents à sa passation et à son exécution avec les sociétés listées ci-dessus.

- **INSCRIT** la dépense de fonctionnement à l'exercice 2024 et suivants.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le 5 avril 2024.

Le Président,

Paul FERRE



Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de l'Ain le

et publication ou notification le